



université PARIS-SACLAY

## ÉLECTIONS ÉTUDIANTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE VERSAILLES

**Du 6 au 8 février 2024, tous les étudiantes et étudiants de l'académie de Versailles seront appelés à voter par voie électronique pour élire leurs 7 représentants au conseil d'administration du Crous de Versailles.**

Du 6 au 8 février 2024 par voie électronique

Les étudiants élus participent activement au fonctionnement du Crous de l'académie de Versailles :

- » Ils siègent au conseil d'administration du Crous et, à ce titre, participent à l'ensemble des décisions stratégiques et à l'orientation des politiques de l'établissement ;
- » Ils siègent dans les commissions étudiant l'attribution d'aides sociales aux étudiants rencontrant des difficultés financières ;
- » Ils sont associés aux commissions et groupes de travail thématiques qui concernent les services rendus aux étudiants.

Représentants de l'ensemble des étudiants de l'académie, les élus s'investissent également dans le suivi des situations particulières qui vous pouvez leur signaler. Ils échangent avec les services du Crous pour leur faire part de vos observations et œuvrer à l'amélioration du service qui vous est rendu.

La liste électorale peut être consultée au secrétariat de direction du Crous de Versailles, 145 bis boulevard de la Reine, 78 000 Versailles, du lundi au vendredi entre 9h30 et 17h

## Le dépôt d'une liste de candidats est formalisé par :

- » Un Formulaire de dépôt de liste de candidats
- » 14 formulaires individuels de candidature
- » Les professions de foi sous forme numérique au format PDF et papier au format A4 recto-verso
- » Le cas échéant, les déclarations de soutien à la liste de candidats, le logo sous format numérique.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Plus d'information sur la page :** Élections étudiantes - Crous Versailles (crous-versailles.fr)

**Contacts Elections :**

Cellule d'assistance technique :

01 71 22 99 55

*vote-electronique@crous.fr*

